

Des choix responsables

SOLIDITÉ
CROISSANCE
AMBITION



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Rapport de gestion 2020

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

11 février 2021



Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance » ou « la société ») est une société d'assurance à capital-actions inscrite à la Bourse de Toronto. Elle est régie par la *Loi sur les assureurs (Québec)*, la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie (Québec)* (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie (Québec)* (la « Loi privée 2018 », collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée ») de même que par la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. iA Assurance et ses filiales sont autorisées par les organismes réglementaires appropriés à exercer leurs activités dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et dans la plupart des États des États-Unis. iA Assurance est également un émetteur assujéti aux différentes lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans les provinces canadiennes.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, iA Assurance est devenue une filiale dont la totalité des actions ordinaires sont détenues par iA Société financière inc. (« iA Société financière »), une société de portefeuille qui regroupe l'ensemble des activités du groupe iA. Aux termes d'un plan d'arrangement (« l'arrangement »), la totalité des actions ordinaires de iA Assurance en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, la nouvelle société de gestion de portefeuille, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débetures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. À la suite de l'arrangement, iA Assurance est demeurée un « émetteur assujéti » au sens de la réglementation sur les valeurs mobilières.

En février 2000, iA Assurance est devenue une société publique régie en vertu de la Loi privée 1999. La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionné le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement ou indirectement 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2020 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 11 février 2021.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS

iA Assurance publie ses résultats et ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Toutefois, la société publie également certaines mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS (non conformes aux IFRS). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la société. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS. La société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit.

Les mesures financières non conformes aux IFRS publiées par la société incluent, sans toutefois s'y limiter : le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires, les ventes, l'actif sous gestion (ASG), l'actif sous administration (ASA), le capital et le ratio de solvabilité.

Les ventes sont des mesures non conformes aux IFRS et permettent de mesurer la capacité de la société à générer de nouvelles affaires. Elles sont définies comme étant les entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites au cours de la période. Les primes nettes, qui font partie des produits présentés aux états financiers, incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur. L'actif sous gestion et sous administration est une mesure non conforme aux IFRS qui permet de mesurer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration. Une analyse des produits par secteurs est présentée à la section « Rentabilité » de ce rapport de gestion.

Énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Assurance ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent rapport de gestion, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de la COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Bien que iA Assurance estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment : la conjoncture commerciale et économique; la concurrence et le regroupement de sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales; les liquidités de iA Assurance, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'exactitude des conventions comptables et des méthodes actuarielles utilisées par iA Assurance, les risques d'assurance, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices, notamment l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de pandémies (comme la présente pandémie de COVID-19) et d'actes terroristes.

Impacts potentiels de la pandémie de la COVID-19 – Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. L'incidence globale qu'aura la pandémie de la COVID-19 demeure incertaine et dépendra de plusieurs facteurs, dont la progression du virus, l'émergence de nouveaux variants, la durée de la pandémie, les traitements et thérapies potentiels, la disponibilité des vaccins, l'efficacité des mesures gouvernementales déployées pour ralentir la contagion et leur incidence sur l'économie. Il n'est donc présentement pas possible d'estimer avec exactitude la totalité des effets de la pandémie de la COVID-19, mais ses effets sur les affaires et les résultats financiers de la société pourraient être significatifs. En dépit des impacts négatifs à court terme de la pandémie de la COVID-19 sur ses résultats, la société continue d'être très solide financièrement. De plus, le protocole de continuité des affaires de la société continue d'être observé, de manière à assurer aux clients une qualité de service similaire ou supérieure à celle qui prévalait avant la pandémie et à permettre aux employés et aux conseillers de poursuivre toutes leurs activités, tout en étant appuyés par des processus sécuritaires.

Des renseignements supplémentaires sur des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, et dans les autres documents que iA Assurance a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion reflètent les attentes de la société à la date du présent document. iA Assurance ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport de gestion ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Assurance sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *A propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR, à l'adresse sedar.com, de même que dans la notice annuelle de la société, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

Rapport de gestion 2020

4 Faits saillants

6 Croissance des affaires

8 Rentabilité

8 Analyse selon les résultats financiers

11 Situation financière

11 Capitalisation et solvabilité

11 Capitaux propres et financement

14 Contrôles et procédures

14 Autres éléments

16 Placements

16 Fonds général

19 Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

21 Gestion des risques

21 Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

22 Catégories de risques

Faits saillants

En cette année qui a été marquée par la pandémie et ses nombreux impacts sur la société et les marchés financiers, la priorité de la société a été la santé et le bien-être de ses employés, de ses distributeurs et de ses clients, de même que le soutien à la communauté. Dans ce contexte, les résultats de la société en 2020 ont prouvé la résilience et la justesse du modèle d'affaires de iA Assurance.

En effet, la société a complété l'année 2020 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 638,1 millions de dollars. De plus, la position de capital est demeurée solide, le portefeuille de placements a continué d'être de la plus haute qualité et la croissance des ventes a été très forte dans la totalité des secteurs d'activité. Ce franc succès s'appuie sur la diversité des réseaux de distribution, la gamme étendue des produits offerts et l'efficacité des outils technologiques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés.

Par ailleurs, en plus de la révision annuelle des hypothèses actuarielles, des initiatives additionnelles de gestion des risques ont été mises en place. Celles-ci comprennent de nouvelles ententes de réassurance ainsi que des protections supplémentaires dans les réserves pour contrer les effets potentiels de la pandémie. L'ensemble de ces initiatives ont été apportées sans qu'il y ait eu d'impact significatif sur les résultats de 2020.

Rentabilité

La société a dégagé un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 638,1 millions de dollars en 2020, comparativement à un résultat de 690,7 millions en 2019. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité de l'année 2020.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2020	2019	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	638,1	690,7	(8 %)

Croissance des affaires

Les primes et dépôts ont augmenté de 22 % en 2020, si on compare au résultat de 2019, pour totaliser près de 13,9 milliards de dollars. Pour sa part, l'actif sous gestion et sous administration a progressé de 3 %, pour atteindre 194,5 milliards de dollars au 31 décembre 2020. Quant à la croissance des ventes, malgré la pandémie, elle a été excellente dans tous les secteurs d'activité. Notons particulièrement les résultats de la division des Régimes d'employés du secteur de l'Assurance collective, des secteurs de l'Épargne et retraite collectives, des Affaires américaines, de la Gestion de patrimoine individuel, de l'Assurance individuelle ainsi que ceux de iA Auto et habitation. Se référer à la section « Croissance des affaires » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la croissance des affaires de l'année 2020.

Solidité financière

Le ratio de solvabilité atteignait 122 % au 31 décembre 2020, comparativement à 126 % un an plus tôt. Ainsi, le ratio de solvabilité est au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % retenue comme objectif par la société. Par ailleurs, à la fin de 2020, le capital de la société s'élevait à près de 5,9 milliards de dollars. Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, y compris sur les dividendes et les instruments de dette, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Qualité des placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré de la plus haute qualité en 2020. En effet, au 31 décembre 2020, et comme présenté au tableau ci-après, la proportion des placements douteux nets se maintenait à un niveau relativement bas, à 0,07 % des placements totaux, malgré une légère hausse attribuable à des actifs pour lesquels des provisions ont été prises en raison des effets de la pandémie. De plus, le portefeuille d'obligations ne comportait que 1 % de titres cotés BB et moins. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Indices de qualité des placements

	Aux 31 décembre	
	2020	2019
Placements douteux nets (en millions)	31,1	10,9
Placements douteux nets en % des placements totaux	0,07 %	0,03 %
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	1,00 %	0,87 %

Acquisitions, cession et structure d'entreprises

Aucune acquisition importante n'est survenue au cours de l'exercice.

La société a conclu, le 1^{er} juin 2020, la vente de sa filiale iA Conseil en placement inc. à CWB Financial Group. Cette vente reflète la décision de la société de concentrer ses efforts en gestion de patrimoine dans le marché des Canadiens fortunés par le biais exclusif de son réseau en pleine expansion de cabinets en services-conseils de placement.

Pour plus d'information sur la cession effectuée en 2020, voir la note 4 des états financiers consolidés de la société intitulée *Cession d'entreprise*.

Le 1^{er} janvier 2020, iA Assurance et sa filiale L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie ont fusionné afin d'accroître l'efficacité opérationnelle, et cela, en toute transparence pour la clientèle existante.

Litige

iA Assurance est impliquée dans un litige avec une tierce partie, Ituna Investment LP, qui cherchait à utiliser les contrats d'assurance à des fins pour lesquelles ils n'ont pas été conçus. La cause a été entendue par la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan, qui a rendu une décision favorable à la société le 15 mars 2019. La partie adverse en a appelé de cette décision et l'appel a été entendu par la Cour d'appel de la Saskatchewan à la mi-janvier 2020. iA Assurance a toujours maintenu que la position d'Ituna était juridiquement infondée et a répondu à l'appel de la partie adverse avec la même conviction.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2020 et modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes applicables au 1^{er} janvier 2020. Aucun de ces amendements ni aucune de ces normes n'ont eu une incidence sur les états financiers de la société. Pour connaître le détail des amendements et des nouvelles normes publiés, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*. D'autre part, rappelons que le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 – *Contrats d'assurance* afin de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2023. Cette approche permet une exemption temporaire facultative pour l'adoption de la norme IFRS 9 – *Instruments financiers* jusqu'au 1^{er} janvier 2023 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 4 – *Contrats d'assurance*. Finalement, la société poursuit ses travaux relatifs à la mise en application de la norme IFRS 17 – *Contrats d'assurance*, dont la date d'application prévue est le 1^{er} janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

Perspectives pour 2021

Forte de tout ce qui a été réalisé et mis en place en 2020, et de son modèle d'affaires qui a fait largement ses preuves, la société est bien positionnée pour faire croître son bénéfice et créer de la valeur pour ses actionnaires en 2021.

Le bilan demeure solide et la société possède des protections et des ressources pour s'ajuster aux variations des marchés financiers. À titre d'exemple, la société a profité du processus de révision des hypothèses actuarielles de fin d'année et d'initiatives additionnelles de gestion des risques, qui comprennent de nouvelles ententes de réassurance, pour ajouter des protections supplémentaires dans les réserves. Celles-ci visent à réduire les pertes d'expérience potentielles, en 2021 et au cours des années suivantes, et qui découleraient des impacts de la pandémie.

En 2021, la croissance du bénéfice devrait provenir de :

- la croissance organique, soit de la croissance normale du bénéfice anticipé sur les affaires en vigueur;
- les initiatives pour améliorer la rentabilité dans tous les secteurs d'activité;
- les acquisitions et des améliorations technologiques apportées au cours des dernières années; et
- les initiatives pour profiter pleinement des réseaux de distribution imposants et diversifiés de la société.



Croissance des affaires

Secteurs d'activité

Canada

1
ASSURANCE INDIVIDUELLE

2
GESTION DE PATRIMOINE INDIVIDUEL

3
ÉPARGNE ET RETRAITE COLLECTIVES

4
ASSURANCE COLLECTIVE

- Divisions**
- Régimes d'employés
 - Services aux concessionnaires
 - Marchés spéciaux

États-Unis

5
AFFAIRES AMÉRICAINES

- Divisions**
- Assurance individuelle
 - Services aux concessionnaires

Filiale – Québec

iA AUTO ET HABITATION

Croissance des affaires

Actif sous gestion et sous administration

L'actif sous gestion et sous administration a progressé de 3 % durant l'année pour atteindre 194,5 milliards de dollars au 31 décembre 2020.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts totaux ont augmenté de 22 % en 2020, si on compare au résultat de 2019, pour totaliser près de 13,9 milliards de dollars. Les plus grandes croissances ont été enregistrées par les secteurs de l'Épargne et retraite collectives, des Affaires américaines et de la Gestion de patrimoine individuel.

Ventes

La croissance des affaires a été très forte au cours de l'année 2020, et ce, malgré la pandémie.

Dans le secteur de l'Assurance individuelle, les ventes ont totalisé 223,2 millions de dollars en 2020, ce qui représente une hausse considérable de 19 % sur un an. Les primes excédentaires ont connu une forte croissance de 87 % par rapport à 2019 et les primes minimales, dans une moindre mesure, ont crû de 15 %.

Du côté de la Gestion de patrimoine individuel, les ventes du fonds général ont été fortes, tout comme celles des fonds distincts et des fonds communs de placement. Au total, les ventes se sont chiffrées à plus de 6,4 milliards de dollars, ce qui représente une croissance significative de 29 % sur un an.

Dans le secteur de l'Assurance collective, les ventes de 2020 ont atteint 136,2 millions de dollars dans la division des Régimes d'employés, ce qui représente plus du double du résultat de 49,1 millions de dollars enregistré en 2019. Dans la division des Services aux concessionnaires, les ventes ont totalisé 895,7 millions de dollars en 2020, comparativement à un peu plus de 1,0 milliard de dollars en 2019. Puis, dans la division des Marchés spéciaux, les ventes se sont élevées à 205,4 millions de dollars en 2020, comparativement à un résultat de 273,9 millions de dollars enregistré en 2019, une diminution qui s'explique essentiellement par la baisse importante des ventes d'assurance voyage dans le contexte actuel de pandémie.

À l'Épargne et retraite collectives, la croissance des ventes a été forte puisque celles-ci ont crû de 49 % sur un an, pour totaliser près de 3,1 milliards de dollars.

Du côté des Affaires américaines, la belle lancée s'est poursuivie dans les deux divisions. En effet, dans la division de l'Assurance individuelle, les ventes ont totalisé 127,2 millions de dollars américains, en hausse de 28 % par rapport à 2019. Aussi, les ventes ont crû de 22 % en un an dans la division des Services aux concessionnaires, pour totaliser 547,4 millions de dollars américains en 2020.

Finalement, à la filiale iA Auto et habitation, les ventes ont atteint 395,0 millions de dollars en 2020, comparativement à 351,0 millions de dollars en 2019, ce qui représente une augmentation de 13 %.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2020	2019	Variation
Actif sous gestion	98 658,8	99 465,3	(1 %)
Actif sous administration	95 830,1	89 245,8	7 %
Total	194 488,9	188 711,1	3 %

Primes et dépôts¹

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2020	2019	Variation
Assurance individuelle	1 624,8	1 586,5	2 %
Gestion de patrimoine individuel	6 417,7	4 975,0	29 %
Assurance collective	1 715,0	1 788,2	(4 %)
Épargne et retraite collectives	3 056,2	2 046,5	49 %
Affaires américaines	750,9	651,1	15 %
Assurance de dommages	345,1	314,2	10 %
Total	13 909,7	11 361,5	22 %

Ventes par secteurs d'activité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2020	2019	Variation
Assurance individuelle			
Primes minimales	202,4	176,4	15 %
Primes excédentaires	20,8	11,1	87 %
Total	223,2	187,5	19 %
Gestion de patrimoine individuel			
Fonds général	836,1	545,8	53 %
Fonds distincts	3 079,6	2 365,5	30 %
Fonds communs de placement	2 502,0	2 063,7	21 %
Total	6 417,7	4 975,0	29 %
Assurance collective			
Régimes d'employés	136,2	49,1	177 %
Services aux concessionnaires ²	895,7	1 020,3	(12 %)
Marchés spéciaux	205,4	273,9	(25 %)
Total	1 237,3	1 343,3	(8 %)
Épargne et retraite collectives	3 082,9	2 073,6	49 %
Affaires américaines			
Assurance individuelle (\$ US)	127,2	99,2	28 %
Services aux concessionnaires (\$ US)	547,4	449,2	22 %
iA Auto et habitation	395,0	351,0	13 %

¹ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

² Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers et les prêts automobiles émis

Rentabilité

Faits saillants

La société a complété l'année 2020 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 638,1 millions de dollars, comparativement à 690,7 millions de dollars un an plus tôt.

Comme mentionné au début de ce document, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est devenue une filiale de iA Société financière inc. le 1^{er} janvier 2019 en vertu d'un plan d'arrangement. En vertu de ce plan d'arrangement, iA Société financière devient l'émetteur absorbant de iA Assurance (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de la société.).

Changements d'hypothèses, initiatives de gestion des risques et mesures prises par la direction

À la fin de chaque trimestre, la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu du contexte économique existant. De plus, à la fin de chaque année, la société procède à une mise à jour complète de l'ensemble de ses hypothèses d'évaluation afin de tenir compte des plus récents développements dans l'environnement économique et financier de même que de ses propres résultats et de ceux de l'industrie en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires.

En 2020, l'ajustement usuel des hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des passifs nets relatifs aux contrats d'assurance a été marqué par l'impact positif de l'ajustement des hypothèses économiques, en raison de l'amélioration du rendement du portefeuille et de la gestion de l'appariement, ainsi que du raffinement de la modélisation des passifs de polices. De plus, la société a procédé à des augmentations de réserves lors de la révision des hypothèses de mortalité et d'abandons. Pour plus de détails, vous référer à la note 14 des états financiers intitulée *Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement*.

En plus de l'ajustement usuel des hypothèses actuarielles, la société a ajouté, à la fin de 2020, des protections additionnelles dans les réserves actuarielles en raison de l'incertitude temporaire générée par la pandémie actuelle. Ces protections visent à réduire les pertes d'expérience potentielles, en 2021 et au cours des années suivantes, pour la mortalité et le comportement des titulaires de polices et qui découleraient des impacts directs et indirects de la pandémie.

Finalement, les initiatives de gestion des risques de 2020 ont été complétées alors que la société a profité d'un environnement fort compétitif du côté des réassureurs pour conclure de nouvelles ententes de réassurance.

Au total, l'ensemble de ces éléments a engendré un impact net positif sur le bénéfice d'exploitation de 5,6 millions de dollars avant impôts.

Concernant les autres mesures prises par la direction, notons une charge au premier trimestre en lien avec la filiale de distribution PPI Management, en raison de la dépréciation du goodwill généré par les impacts économiques qu'aurait la pandémie sur les revenus futurs de la filiale.

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 sont présentés au tableau ci-après.

État des résultats consolidés

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2020	2019	2018
Produits			
Primes nettes	11 053,3	8 944,0	7 849,3
Produits de placement	4 662,1	4 638,8	310,8
Autres produits	1 719,0	1 679,5	1 752,3
Total	17 434,4	15 262,3	9 912,4
Prestations sur contrats et charges			
Prestations nettes sur contrats	5 249,9	5 392,2	4 870,0
Transferts nets aux fonds distincts	2 872,3	916,5	821,1
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	5 760,1	4 773,1	216,0
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	34,0	27,1	9,2
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(737,5)	(44,2)	76,2
Commissions	1 756,8	1 653,8	1 582,2
Frais généraux	1 521,1	1 468,1	1 328,8
Taxes sur primes et autres taxes	128,5	128,2	126,9
Charges financières	52,0	56,4	63,0
Total	16 637,2	14 371,2	9 093,4
Résultats avant impôts	797,2	891,1	819,0
Moins : impôts	138,0	188,4	181,0
Résultat net	659,2	702,7	638,0
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(1,2)	(10,1)	4,3
Résultat net attribué aux actionnaires	660,4	712,8	633,7
Moins : dividendes sur actions privilégiées	22,3	22,1	21,0
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire (aux actionnaires ordinaires pour 2018)	638,1	690,7	612,7
Résultat par action ordinaire (BPA) – de base	5,88 \$	6,36 \$	5,61 \$

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

La diminution de près de 8 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires entre 2020 et 2019 est principalement attribuable aux pertes générées par le programme de couverture rattaché aux garanties des fonds distincts (*hedging program*), sur lequel la forte volatilité des marchés a eu des incidences défavorables. Les éléments ci-dessous expliquent également la variation du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires.

Produits

Les produits, dont les trois composantes sont présentées au tableau ci-dessus, totalisent plus de 17,4 milliards de dollars pour 2020, ce qui représente une hausse de 14 % par rapport à l'année 2019. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des primes nettes, soit une croissance de 2,1 milliards de dollars ou de près de 24 % par rapport à l'année précédente. On observe une croissance dans la majorité des secteurs, qui provient principalement des produits d'épargne des secteurs de la Gestion de patrimoine individuel et de l'Épargne et retraite collective, tels les fonds distincts, les certificats de placement garanti, les contrats de rentes assurées et les contrats d'accumulation.

Le tableau suivant fournit plus de détails sur la composition des produits par secteurs.

Produits par secteurs

Exercice terminé le 31 décembre 2020							
(En millions de dollars)	Ass. ind.	Gest. de patr. ind.	Ass. coll.	Ép. et retraite coll.	Aff. amér.	Autres	Total
Primes nettes	1 624,8	3 915,7	1 574,5	3 018,2	575,0	345,1	11 053,3
Var. p/r 2019	38,3	1 004,4	(64,0)	1 017,7	82,0	30,9	2 109,3
Prod. de plac.	3 592,5	148,5	194,5	387,1	189,2	150,3	4 662,1
Var. p/r 2019	(175,0)	91,4	22,4	55,5	27,7	1,3	23,3
Autres produits	117,5	1 501,4	54,5	105,1	136,9	(196,4)	1 719,0
Var. p/r 2019	(3,0)	38,6	—	7,6	33,5	(37,2)	39,5
Total	5 334,8	5 565,6	1 823,5	3 510,4	901,1	299,0	17 434,4
Var. p/r 2019	(139,7)	1 134,4	(41,6)	1 080,8	143,2	(5,0)	2 172,1

Prestations sur contrats et charges

Les prestations sur contrats et charges en 2020 ont enregistré une hausse de près de 2,3 milliards de dollars par rapport à 2019. Les principaux éléments qui ont contribué à la hausse des prestations sur contrats et charges sont :

- Une augmentation des transferts nets aux fonds distincts par rapport à 2019, puisque la croissance des primes a été supérieure à celle des prestations (2,0 milliards de dollars);
- Une charge du passif relatif aux contrats d'assurance plus élevée qu'en 2019 (987,0 millions de dollars) explicable en partie par l'ajout de protections additionnelles en raison de l'incertitude temporaire générée par la pandémie actuelle. Rappelons que la variation de ce passif au cours d'une période reflète notamment la variation de la juste valeur et du rendement des actifs appariant les provisions mathématiques, la variation des primes et prestations nettes sur contrats, les transferts nets aux fonds distincts et les variations des provisions mathématiques qui découlent des changements d'hypothèses.

La hausse des prestations et charges a été amoindrie par :

- Un crédit à l'actif de réassurance plus important en 2020 qu'en 2019, (693,3 millions de dollars) qui découle en partie du profit engendré par la conclusion de nouvelles ententes de réassurance. Notons que les facteurs qui ont une incidence sur cet élément sont généralement les mêmes que ceux qui influent sur la variation du passif relatif aux contrats d'assurance; et, dans une moindre mesure
- Une diminution des prestations nettes sur contrats, majoritairement dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel (142,3 millions de dollars). Rappelons que les prestations nettes sur contrats comprennent les prestations versées à la suite de décès, d'invalidités, de maladies, de sinistres ou de résiliations de contrats ainsi que les paiements de rentes.

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 138,0 millions de dollars en 2020, comparativement à une charge de 188,4 millions de dollars en 2019. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures. La variation découle notamment de la diminution du résultat avant impôts et de la hausse des produits de placements exonérés.

Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2020. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Primes nettes

Les primes nettes ont connu une hausse de plus de 25 % au quatrième trimestre de 2020, si on compare au trimestre correspondant de l'année précédente, et s'établissent à 3,0 milliards de dollars. La variation s'explique principalement par la croissance marquée des primes nettes dans les secteurs de la Gestion de patrimoine individuel et de l'Épargne et retraite collectives.

La variation des marchés boursiers, l'importance des primes investies dans les fonds distincts et la réalisation de nouvelles ententes avec des groupes de grande taille dans les secteurs qui distribuent leurs produits aux entreprises et aux groupes, notamment, contribuent à la fluctuation des primes d'un trimestre à un autre.

Notons que les primes nettes incluent les sommes investies par les assurés dans les fonds distincts de la société, mais ne comprennent pas celles investies par les clients dans les fonds communs de placement.

Produits de placement

Au cours du quatrième trimestre de 2020, les produits de placement ont connu une hausse de 1 275,1 millions de dollars, si on compare au même trimestre de 2019. L'augmentation au cours du quatrième trimestre de 2020 découle principalement de la hausse de la juste valeur des placements en obligations et des instruments financiers dérivés qu'a engendrée la variation des taux d'intérêt.

Notons que les produits de placement évoluent généralement en grande partie en fonction de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs, notamment en ce qui touche les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés. Les produits de placement varient aussi en fonction des revenus d'intérêts, des dividendes et des revenus localitifs des immeubles et des profits et des pertes réalisés sur disposition d'actifs disponibles à la vente.

Sur le plan comptable, la majorité des obligations et des actions sont des titres classés « Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont utilisées comme actifs sous-jacents aux provisions mathématiques. La variation de la juste valeur de ces actifs se reflète par conséquent dans l'augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance.

Autres produits

Les autres produits sont constitués des honoraires liés à la gestion des fonds distincts et des fonds communs de placement, des revenus tirés des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) ainsi que des revenus d'honoraires provenant des filiales de courtage et des actifs gérés pour des tiers. Au quatrième trimestre de 2020, les autres produits ont connu une hausse de 12,8 millions de dollars, soit de 3 % en comparaison du trimestre correspondant de 2019, en lien avec l'augmentation de l'actif net des fonds distincts du secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Résultats trimestriels

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Primes nettes	3 031,8	3 171,0	2 104,4	2 746,1	2 417,0	2 189,5	1 982,7	2 354,8
Produits de placement	971,1	394,0	4 154,5	(857,5)	(304,0)	1 109,5	1 671,3	2 162,0
Autres produits	441,2	422,2	417,8	437,8	428,4	416,2	424,5	410,4
Total	4 444,1	3 987,2	6 676,7	2 326,4	2 541,4	3 715,2	4 078,5	4 927,2
Résultat avant impôts	216,4	274,0	260,8	46,0	201,5	240,7	240,7	208,2
Impôts	33,9	50,0	55,6	(1,5)	32,1	51,9	53,9	50,5
Résultat net	182,5	224,0	205,2	47,5	169,4	188,8	186,8	157,7
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(5,2)	(4,0)	6,7	1,3	(10,7)	—	(0,1)	0,7
Résultat net attribué aux actionnaires	187,7	228,0	198,5	46,2	180,1	188,8	186,9	157,0
Moins : dividendes sur actions privilégiées	5,3	6,0	5,4	5,6	5,3	5,4	5,7	5,7
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	182,4	222,0	193,1	40,6	174,8	183,4	181,2	151,3
Résultat de base par action ordinaire	1,68 \$	2,04 \$	1,78 \$	0,37 \$	1,61 \$	1,69 \$	1,67 \$	1,39 \$
Transferts nets aux fonds distincts	1 038,2	622,2	523,5	688,4	234,6	261,9	195,5	224,5
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	1 494,4	949,5	4 018,5	(702,3)	(283,0)	1 156,0	1 550,0	2 350,1
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'investissement	8,6	3,4	20,6	1,4	(1,0)	6,7	7,5	13,9
Actif total du fonds général	50 652,9	50 157,5	49 160,0	46 533,8	44 503,1	44 950,1	43 364,9	42 475,0
Actif net des fonds distincts	32 815,5	30 130,5	28 504,8	25 460,1	27 867,9	26 976,4	26 388,7	25 759,5

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation

La structure du capital de iA Assurance se répartit en trois catégories de capitaux : les capitaux propres, les débetures ainsi que les comptes des contrats avec participation. Au 31 décembre 2020, le capital de la société s'élevait à près de 5,9 milliards de dollars, ce qui représente une diminution de 8 % par rapport au 31 décembre 2019. Les capitaux propres et les comptes de contrats avec participation constituaient 89 % du capital total à la fin de 2020.

La diminution du capital en 2020 est principalement attribuable à la baisse des résultats non distribués, à la suite des bénéfices réalisés au cours de l'année, nets des dividendes versés à l'unique porteur des actions ordinaires de iA Assurance, iA Société financière.

Structure de capital

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Capitaux propres					
Actions ordinaires	1 655,4	1 655,5	1 655,5	1 520,9	1 498,8
Actions privilégiées	525,0	525,0	525,0	375,0	375,0
Résultats non distribués ^{3,4}	2 864,4	3 460,1	3 440,0	3 072,8	2 793,2
Surplus d'apport	—	—	22,8	19,5	18,5
CAERG ⁵	149,5	76,4	22,5	48,9	40,1
Total partiel	5 194,3	5 717,0	5 665,8	5 037,1	4 725,6
Débetures	652,5	652,0	901,4	996,3	995,3
Comptes des contrats avec participation ⁵	40,7	41,9	52,3	41,0	39,0
Total	5 887,5	6 410,9	6 619,5	6 074,4	5 759,9

Solvabilité

Le ratio de solvabilité de la société sous le régime de capital nommé *Exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers s'établissait à 122 % au 31 décembre 2020, comparativement à 126 % au 31 décembre 2019.

La diminution de 4 points de pourcentage au cours de l'année s'explique notamment par les dividendes versés à iA Société financière en partie compensés par la bonne génération organique de capital, de même que par l'impact des initiatives additionnelles de gestion des risques, y compris la révision des hypothèses actuarielles de fin d'année. Ainsi, au 31 décembre 2020, le ratio de solvabilité demeurait au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % donnée comme indication aux marchés financiers. La société entamera l'année 2021 en bonne position et conservera un ratio de solvabilité à l'intérieur ou au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 %.

³ Au quatrième trimestre de 2018, la société a effectué un ajustement relatif à l'estimation du passif d'impôts liée aux périodes antérieures en abaissant de 58 millions de dollars les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017.

⁴ Au quatrième trimestre de 2019, un ajustement a été effectué rétroactivement au 1^{er} janvier 2018 en transférant 7 millions de dollars des résultats non distribués aux comptes des contrats avec participation.

⁵ CAERG : cumul des autres éléments du résultats global

⁶ Cette mesure, qui n'a pas d'équivalent IFRS, est établie selon les exigences des autorités réglementaires.

Aux 31 décembre

	2020	2019
Capitaux disponibles et attribution de l'avoir	8 829,1	8 766,6
Coussin de solvabilité global	7 246,3	6 971,9
Ratio de solvabilité⁶	122 %	126 %

Capitaux propres et financement

Rachat et émission d'instruments financiers

La société n'a effectué aucune émission ni rachat de débetures subordonnées au cours de l'année 2020.

Débetures

La société comptabilisait deux séries de débetures dans son bilan au 31 décembre 2020, d'une valeur comptable totale de 652,5 millions de dollars. Ces deux séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débetures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2020, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'élevait à 20,4 millions de dollars, comparativement à 23,1 millions de dollars en 2019.

Actions ordinaires

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires sont détenues à 100 % par iA Société financière. De plus, les actions ordinaires de la société doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière en tout temps.

Actions privilégiées

En 2020, la société a versé 22,4 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B, G et I. Le capital de la société comporte actuellement des actions privilégiées de catégorie A réparties entre ces trois séries, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les différentes catégories d'actions privilégiées.

iA Assurance a déclaré un dividende de 510,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Les dividendes qui étaient payables à la suite de cette déclaration ont entièrement été versés au cours du quatrième trimestre. Par ailleurs, son conseil d'administration a approuvé la déclaration d'un dividende de 250,0 millions de dollars au premier trimestre de 2021 à l'unique porteur des actions ordinaires de iA Assurance, iA Société financière.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2021 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 26 février 2021.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2360625 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série G. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2021 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 26 février 2021.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2021 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 26 février 2021.

Notons que tous les dividendes versés par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Actions privilégiées et débetures – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Actions privilégiées de catégorie A – série B

Nombre :	5 000 000
Valeur nominale :	125,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Actions privilégiées de catégorie A – série G

Nombre :	10 000 000
Valeur nominale :	250,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,0750 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2017. Le 30 juin 2017, le taux annuel a été modifié à 0,94425 \$ en espèces par action privilégiée.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série H le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, depuis le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite

Actions privilégiées de catégorie A – série I

Nombre :	6 000 000
Valeur nominale :	150,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,20 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 31 mars 2023. Le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 2,75 %.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite.

Débetures subordonnées émises le 23 février 2015 et échéant le 23 février 2027

Valeur nominale :	250,0 millions de dollars
Valeur comptable :	249,7 millions de dollars
Intérêt porté :	2,64 % jusqu'au 23 février 2022. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 1,08 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 23 février 2022, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 0,3 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 16 septembre 2016 et échéant le 15 septembre 2028

Valeur nominale :	400,0 millions de dollars
Valeur comptable :	399,0 millions de dollars
Intérêt porté :	3,30 % jusqu'au 15 septembre 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1,0 million de dollars.

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées et des débetures. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la Loi sur les valeurs mobilières du Canada.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2020, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2020, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses sont périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

La valeur des activités entre parties liées est présentée à la note 27 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2020, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2020			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Débitures	652,5	—	—	652,5
Obligations locatives	126,5	18,9	58,6	49,0
Obligations d'achat	317,5	68,7	248,8	—
Autres obligations à long terme	5 436,5	3 746,4	1 146,7	543,4
Total des obligations contractuelles	6 533,5	3 834,0	1 454,1	1 245,4

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 28 des états financiers consolidés.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à iA Société financière et ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société de même que sa capacité de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2020, les cotes accordées par Standard & Poor's et A.M. Best sont demeurées inchangées, et ce, avec une perspective stable.

D'autre part, en décembre 2020, DBRS a placé les principales cotes de crédit de iA Société financière inc. et de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sous révision avec implications positives, citant notamment les efforts significatifs de la société à améliorer son profil de risque, en particulier sa sensibilité aux taux d'intérêt et aux marchés boursiers.

Cotes de crédit

IA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Débitures subordonnées	A-
DBRS	Cote de crédit de l'émetteur	A (low)
	Débitures subordonnées	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Débitures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (Low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS	Solidité financière	A (high)
	Cote de crédit de l'émetteur	A (high)
	Débitures subordonnées	A
	Actions privilégiées	Pfd-2 (high)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa-
	Débitures subordonnées	a
	Actions privilégiées	a-

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+

Dealers Assurance Company

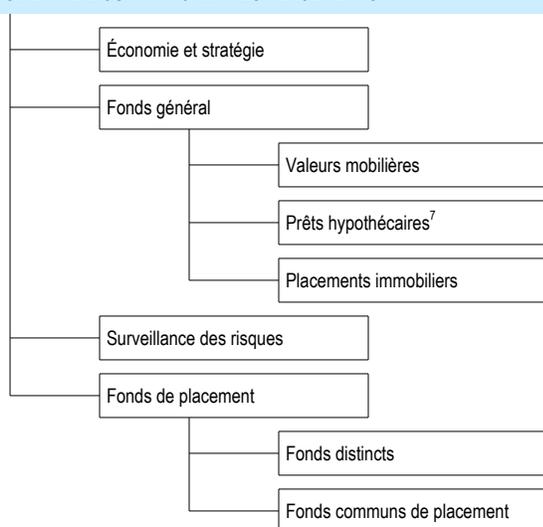
A.M. Best	Solidité financière	A- (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a-

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DES PLACEMENTS



Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des obligations, des actions, des prêts hypothécaires, des placements immobiliers, des placements à court terme et des produits dérivés.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.). En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Les professionnels de l'investissement de la société sont pour la plupart regroupés au sein de la filiale iA Gestion de placements. L'équipe voit à la répartition des actifs et à la sélection des titres du fonds général ainsi qu'à celles de plusieurs fonds distincts et fonds communs de placement, en plus d'effectuer la supervision de tous les gestionnaires externes.

Actif sous gestion et sous administration

La société gère et administre des actifs qui totalisaient 194,5 milliards de dollars au 31 décembre 2020, ce qui représente une hausse de 5,8 milliards de dollars, ou de 3,1 %, par rapport à l'année précédente.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Actif sous gestion					
Fonds général	50 652,9	44 503,1	39 759,5	37 789,4	35 223,8
Fonds distincts	32 815,5	27 867,9	23 780,6	24 117,0	21 825,8
Fonds communs de placement	11 393,1	11 594,2	10 832,8	11 723,2	10 937,5
Autres	3 797,3	15 500,1	14 721,1	15 123,1	16 859,9
Total partiel	98 658,8	99 465,3	89 094,0	88 752,7	84 847,0
Actif sous administration	95 830,1	89 245,8	79 677,5	80 787,1	41 387,2
Total	194 488,9	188 711,1	168 771,5	169 539,8	126 234,2

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), atteignait 98,7 milliards de dollars au 31 décembre 2020, comparativement à 99,5 milliards de dollars un an plus tôt.

L'actif sous administration était pour sa part de 95,8 milliards de dollars au 31 décembre 2020, en hausse de 7,4 % par rapport à l'année précédente. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (notamment Investia Services financiers et FundEX Investments) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine⁸) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

L'objectif de la société est de gérer avec rigueur et prudence les placements en recherchant l'équilibre entre l'obtention de bons rendements et le contrôle des risques. En plus de maintenir une saine diversification des placements, tant en ce qui regarde les émetteurs et les secteurs d'activité qu'en ce qui regarde les régions géographiques, la société surveille étroitement l'appariement et elle s'assure de maintenir en tout temps un niveau suffisant de liquidités. Pour plus d'information sur le risque de liquidité et sa gestion, ainsi que sur le processus d'appariement et les mesures prises par la société pour atténuer les risques liés à ce processus, se référer à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

La majeure partie de l'actif des fonds lié aux activités d'assurance et de rentes est principalement investie dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, et, dans une moindre part, dans des titres de participation (actions). L'actif lié au capital est pour sa part investi dans des titres à revenu fixe et dans des actions privilégiées.

⁷ La société s'est retirée du marché des prêts hypothécaires résidentiels en 2020. Le portefeuille de prêts hypothécaires est désormais constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels.

⁸ Depuis le 18 janvier 2021, iA Gestion privée de patrimoine est la nouvelle image de marque qui remplace les marques iA Valeurs mobilières et Patrimoine Hollis.

Composition des placements du fonds général

À la fin de l'année 2020, 71,8 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 6,3 % dans des prêts hypothécaires et autres prêts, pour un total de 78,1 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 77 % et 79 % au cours des cinq dernières années, tandis que la proportion des actions a varié entre 7 % et 11 %.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Obligations	31 761,6	27 189,0	23 592,3	22 944,1	21 086,8
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 801,5	3 870,2	3 661,3	3 288,1	3 292,3
Actions	3 167,6	3 023,5	3 054,8	3 467,0	3 083,0
Immeubles	1 916,1	2 076,6	1 720,5	1 340,8	1 237,8
Autres placements	4 577,9	3 337,6	2 550,0	2 781,9	2 391,0
Total	44 224,7	39 496,9	34 578,9	33 821,9	31 090,9

Placements par catégories d'actifs

Portefeuille	Aux 31 décembre	
	2020	2019
Portefeuille	44,2 G\$	39,5 G\$
Obligations	71,8 %	68,8 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	6,3 %	9,8 %
Actions	7,2 %	7,7 %
Immeubles	4,3 %	5,3 %
Autres	10,4 %	8,4 %

Qualité générale des placements

La qualité générale des placements est demeurée très bonne en 2020, et ce, malgré le contexte de la pandémie

Au 31 décembre 2020, le montant des placements douteux nets était de 31,1 millions de dollars comparativement à 10,9 millions de dollars un an plus tôt. Sur un portefeuille de 44,2 milliards de dollars, cela ne représentait que 0,07 % des placements totaux (0,03 % au 31 décembre 2019). Cette augmentation est attribuable à une seule obligation de société qui a subi les effets de la pandémie et pour laquelle une provision a été prise.

Placements douteux nets (excluant les prêts assurés)

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Obligations	30,8	10,1	12,8	15,1	16,9
Prêts hypothécaires et autres prêts	0,3	0,8	3,1	8,3	6,5
Total	31,1	10,9	15,9	23,4	23,4

Les placements douteux nets sont composés des obligations et des prêts hypothécaires conventionnels en souffrance depuis trois mois ou plus, des prêts restructurés ainsi que d'autres prêts en défaut, et ils tiennent compte des provisions spécifiques pour pertes comptabilisées en contrepartie de ces éléments d'actif.

Placements douteux nets en pourcentage des placements totaux

(%)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Placements douteux nets	0,07	0,03	0,05	0,07	0,08

Pour l'ensemble du portefeuille de placements, les moins-values non réalisées sur les titres de sociétés à revenu fixe classés comme disponibles à la vente s'élevaient à 0,2 million de dollars au 31 décembre 2020 (1,7 million de dollars au 31 décembre 2019).

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 31,8 milliards de dollars au 31 décembre 2020.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 82,9 % du portefeuille à la fin de 2020, comparativement à 83,2 % du portefeuille à la fin de 2019. Au 31 décembre 2020, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 316,7 millions de dollars (1,0 % du portefeuille), comparativement à 238,0 millions de dollars au 31 décembre 2019 (0,8 % du portefeuille).

Obligations par cotes de crédit

Portefeuille	Aux 31 décembre	
	2020	2019
Portefeuille	31,8 G\$	27,2 G\$
AAA	6,0 %	5,7 %
AA	47,5 %	48,2 %
A	29,4 %	29,3 %
BBB	16,1 %	16,0 %
BB et moins	1,0 %	0,8 %

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2020, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 5,3 milliards de dollars, ce qui correspondait à 16,8 % du portefeuille obligataire (4,7 milliards de dollars, ou 17,5 % du portefeuille, au 31 décembre 2019).

Portefeuille d'obligations

Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	31 761,6	27 189,0	23 592,3	22 944,1	21 086,8
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	47,6	49,2	50,7	52,0	51,4
Municipalités	4,8	4,8	5,1	5,0	4,4
Sociétés – émissions publiques	30,8	28,5	26,3	26,1	26,2
Sociétés – émissions privées	16,8	17,5	17,9	16,9	18,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts atteignait 2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2020, en baisse de près de 1,1 milliard de dollars par rapport à la fin de l'année 2019. Cette variation s'explique principalement par la conclusion, au troisième trimestre, de la vente du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, qui désormais ne fait plus partie du portefeuille des placements. En outre, la part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 15 % du portefeuille, soit 437 millions de dollars à la fin de 2020.

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à 1,9 milliard de dollars à la fin de 2020 et sa qualité demeurait excellente. Effectivement, le taux de délinquance était nul au 31 décembre 2020. La donnée sur le taux de délinquance tient compte des prêts hypothécaires assurés et non assurés.

En raison de la COVID-19, la société a mis en place un programme de report de paiement pour les prêts hypothécaires. Au final, 0,1 % du portefeuille a été touché par ce programme.

Taux de délinquance en pourcentage des prêts hypothécaires

(%)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Taux de délinquance	—	0,08	0,09	0,34	0,27

Comme le montre le tableau ci-dessous, les prêts hypothécaires assurés ont représenté environ les trois quarts du montant total de prêts hypothécaires au cours des récentes années (73,2 % en 2020).

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

(%)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)					
Prêts hypothécaires	1 891,5	3 076,2	2 999,4	2 718,5	2 776,5
Autres prêts – financement automobile	910,0	794,0	661,9	569,6	515,8
Total	2 801,5	3 870,2	3 661,3	3 288,1	3 292,3
Répartition des prêts hypothécaires par types de prêts (%)					
Prêts assurés	73,2	73,8	76,4	78,1	77,1
Prêts conventionnels	26,8	26,2	23,6	21,9	22,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de délinquance des prêts hypothécaires (%)	—	0,08	0,09	0,34	0,27

La proportion des prêts hypothécaires garantis par des propriétés multirésidentielles s'élevait par ailleurs à 86,0 % au 31 décembre 2020 (91,6 % au 31 décembre 2019, y compris les propriétés résidentielles). Cette proportion demeure au-dessus de 80 % depuis plusieurs années.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

Portefeuille	Aux 31 décembre	
	2020	2019
Portefeuille	1,9 G\$	3,1 G\$
Résidentielles	—	37,0 %
Multirésidentielles	86,0 %	54,6 %
Non résidentielles	14,0 %	8,4 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des actifs pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 5,1 milliards de dollars au 31 décembre 2020 (12,9 milliards de dollars au 31 décembre 2019). Cette baisse d'actifs s'explique entre autres par la vente du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, mais aussi par le transfert à un tiers administrateur d'un portefeuille de prêts hypothécaires pour lequel la société assurait l'administration.

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2020, les placements en titres de participation s'élevaient à 3,2 milliards de dollars, ou à 7,2 % des placements totaux de la société, comparativement à 3,0 milliards de dollars, ou à 7,6 %, un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés pour appairer le passif à long terme des contrats d'assurance et pour couvrir des engagements liés à certains contrats d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions qui sert à appairer les engagements à très long terme a produit un rendement de 12,9 % en 2020, tandis que les actions privilégiées de la société ont connu un rendement de 9,5 %. Les actions privées occupent par ailleurs une place de plus en plus importante au sein du portefeuille. Cette catégorie d'actions offre des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types d'appariements

Portefeuille	Aux 31 décembre	
	2020	2019
Portefeuille	3,2 G\$	3,0 G\$
Engagements à très long terme	52,3 %	49,7 %
Polices universelles	30,0 %	29,4 %
Capital (actions privilégiées)	17,7 %	20,9 %

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements faits dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
3167,6	3 023,5	3 054,8	3 467,0	3 083,0	
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	27,5	27,3	35,7	41,2	43,3
Actions privilégiées	23,3	18,5	16,3	18,3	19,7
Indices boursiers	2,1	10,3	10,2	14,3	13,7
Actions privées	47,1	43,9	37,8	26,2	23,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Portefeuille immobilier

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 160,5 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2020. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 4,2 % des placements totaux au 31 décembre 2020.

Malgré le contexte de la pandémie, le taux d'occupation des immeubles de placement a légèrement augmenté durant l'année (95,0 % au 31 décembre 2020 comparativement à 94,0 % au 31 décembre 2019). Il continue de se comparer très favorablement aux taux d'occupation des immeubles locatifs commerciaux des grandes villes canadiennes.

Les immeubles de bureaux représentent près de 87 % des placements immobiliers.

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur comptable du portefeuille	1 916,1	2 076,6	1 720,5	1 340,8	1 237,8
Taux d'occupation	95,0 %	94,0 %	95,0 %	93,0 %	90,2 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2020	2019
Portefeuille	1,9 G\$	2,1 G\$
Bureaux	85,9 %	85,0 %
Commerces de détail	9,8 %	11,4 %
Immeubles industriels	3,9 %	3,2 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	0,4 %	0,4 %

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'amélioration de l'appariement des actifs supportant les passifs à long terme en assurance vie ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de devise lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

La société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la société.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2020	2019
Juste valeur nette	1 082	572
Montant nominal de référence	32 094	28 948

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des avances sur contrats (la majorité des contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance temporaire, permettent aux titulaires d'obtenir une avance sur la valeur de rachat de leurs contrats), d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 4,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 (3,3 milliards de dollars au 31 décembre 2019).

Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 44,2 milliards de dollars au 31 décembre 2020 (32,8 milliards de dollars en fonds distincts et 11,4 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une hausse par rapport à l'année 2019. La hausse s'explique essentiellement par l'environnement favorable des marchés financiers, ainsi que par les ventes positives de fonds distincts.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds distincts	32,8	27,9	23,8	24,1	21,8
Fonds communs de placement	11,4	11,6	10,8	11,7	10,9

Gamme de fonds

La société propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2020, l'offre de la société comptait près de 200 fonds destinés à ses clients et plus de la moitié de l'actif de ces fonds était géré à l'interne.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2020 en vue d'accroître sa diversité et sa complémentarité tout en s'ajustant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, la société a ajouté des fonds à plus faible risque afin de répondre à certains types de garanties offertes. Des fonds qui répondent aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont aussi été ajoutés en cours d'année. De plus, certains fonds de moindre envergure ou suscitant moins d'intérêt ont été fusionnés afin de maintenir l'offre à un nombre de fonds raisonnable.

Du côté des fonds communs de placement, la filiale Placements IA Clarington a également revu sa gamme de fonds au cours de 2020. Elle a notamment apporté plus de profondeur à son offre de fonds de revenu fixe, dont l'ajout d'un produit de revenu fixe mondial. Elle a aussi effectué des changements sur le plan des responsabilités de gestion pour certains fonds et procédé à quelques fusions de produits moins en demande.

Finalement, dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, la société a enrichi son offre de plusieurs fonds, notamment par certains fonds ESG qui couvrent tant les marchés de revenu fixe que ceux des actions canadiennes et mondiales.

Fonds de placement de la société en vigueur

	Au 31 décembre 2020	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	32,8	74 %
Fonds communs de placement	11,4	26 %
Total	44,2	100 %

Rendements des fonds de placement

Alors que les marchés financiers ont poursuivi sur leur bon élan au début de l'année, le marché haussier le plus long de l'histoire s'est terminé brusquement en mars dernier. Cependant, l'année 2020 aura tout de même été favorable aux investisseurs. L'intervention massive et coordonnée des gouvernements et des banques centrales a permis un rebond rapide des marchés. Cette combinaison des stimulus fiscaux massifs, d'injections de liquidités par les banques centrales et les annonces d'un début de campagne mondiale de vaccination a permis aux actifs à risque d'atteindre de nouveaux sommets en fin d'année.

Parmi les faits saillants de 2020, notons le rendement de l'indice à haute teneur technologique NASDAQ, qui a offert un rendement annuel de 43,6 % (devises locales). L'indice S&P 500, qui représente la Bourse américaine, a lui aussi été porté tout au long de la reprise par les poids lourds des technologies, terminant ainsi l'année en progression de 16,3 % (devises locales). Quant aux indices MSCI - Monde et MSCI - Marchés émergents, ils ont avancé respectivement de 11,7 % et 16,6 %, alors que le S&P/TSX, qui représente le marché boursier canadien, a progressé de 5,6 %. Même le marché obligataire a généré de solides résultats, alors que la pression à la baisse sur les taux d'intérêt s'est maintenue durant l'année. Ainsi, l'indice obligataire universel FTSE Canada a avancé de 8,7 % en 2020.

Dans ce contexte, les rendements d'une très grande majorité de nos fonds se sont avérés favorables pour nos clients. De plus, lorsque comparés avec ceux de la concurrence, les rendements de nos fonds sont supérieurs à la moyenne, et ce, sur plusieurs périodes. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion comporte certaines des informations exigées en vertu de la norme IFRS 7, intitulée *Instruments financiers : informations à fournir*, des Normes internationales d'information financière (IFRS) portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, considérant que la norme permet de des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que société d'assurance, iA Assurance assume une variété de risques inhérents au développement et à la diversification de ses activités. Elle met ainsi de l'avant une gestion des risques qui s'harmonise avec sa stratégie d'expansion des affaires. L'objectif de la gestion des risques de la société est de générer une valeur maximale durable pour ses clients, ses actionnaires, ses employés et pour la collectivité auprès de laquelle elle demeure activement présente. Plus précisément, la société est soucieuse de procéder à une gestion saine et prudente des risques en promouvant une approche visant l'équilibre entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risque, approche caractérisée par la considération des risques dans la prise de décisions, l'alignement sur les orientations stratégiques et le respect de l'appétit et de la tolérance aux risques. La gestion des risques permet également de veiller à ce que la société réponde à ses engagements envers les titulaires de polices, ses créanciers et les autorités réglementaires.

La gestion des risques de la société repose sur un code de conduite et une culture solides ainsi que sur un encadrement efficace. Dans la mise en œuvre de ses stratégies et de ses décisions d'affaires, la société maintient une vision d'ensemble et fait constamment preuve de prudence afin de protéger sa réputation et la valeur de la société. La société porte aussi une attention particulière à la suffisance de son capital en maintenant un ratio de solvabilité supérieur à celui exigé par les autorités réglementaires.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

La société définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui aura un impact sur la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace repose sur l'identification, la mesure et l'évaluation, la compréhension et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités.

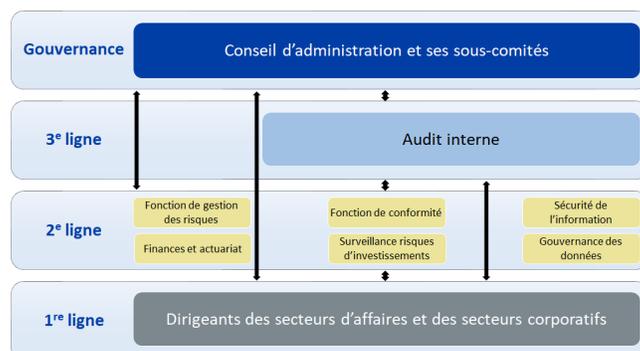
Conformément à ce principe, la société a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et qui est pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités.

Le cadre de gestion intégrée des risques a pour but d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de comprendre, de gérer et de surveiller les risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités. Le cadre a également pour objectif de définir l'appétit et la tolérance au risque que la société accepte d'assumer afin de réaliser sa stratégie d'affaires en vue d'atteindre ses objectifs. Enfin, le respect du cadre permet d'assurer que les informations pertinentes relatives aux risques sont communiquées et partagées entre les différents intervenants impliqués dans la gestion des risques au moment opportun et sur une base régulière.

Le cadre de gestion intégrée des risques fournit ainsi au conseil d'administration une assurance raisonnable que tous les éléments requis sont en place au sein de l'entreprise pour assurer une gestion efficace des risques. Le respect et l'application du cadre permettent de préserver et de faire rayonner au sein de la société une saine culture de gestion des risques.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique globale dont le but est de classer et de définir les risques auxquels la société est exposée, de préciser la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques, et de repérer les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, de mesure, d'évaluation, de communication et de surveillance.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». L'approche distingue les responsabilités entre ceux qui prennent le risque, ceux qui le surveillent et ceux qui fournissent une évaluation indépendante sur la démarche globale.

En première ligne de défense se retrouvent le président et chef de la direction de même que les dirigeants des secteurs d'affaires et des secteurs corporatifs. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de sélectionner et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établi par la société, tout en veillant à un bon équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'assurer la mise en application des politiques et des procédures, d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs champs de responsabilités respectifs.

En deuxième ligne de défense se situent la fonction de gestion des risques et la fonction de conformité, lesquelles sont chapeautées respectivement par le chef de la gestion des risques et le chef de la conformité. Y sont inclus également les secteurs des Finances et de l'Actuariat, la Surveillance des risques d'investissements, la Gouvernance des données et la Sécurité de l'information. Cette deuxième ligne est chargée de coordonner l'application et le respect du cadre de gestion intégrée des risques au sein de la société et de veiller à ce que les politiques et procédures appropriées soient établies et mises en œuvre efficacement par la première ligne de défense. À cette fin, elle coordonne, encadre et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques significatifs auxquels la société est exposée. Elle travaille conjointement avec la première ligne pour assurer une gestion prudente et disciplinée en préservant la réputation et la pérennité de la société. Les deux premières lignes de défense ont également la responsabilité de tenir le conseil d'administration régulièrement informé au sujet des principaux risques auxquels la société est exposée et des mesures qui sont prises pour gérer ces risques.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les autres fonctions de deuxième ligne ainsi qu'avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, il communique les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

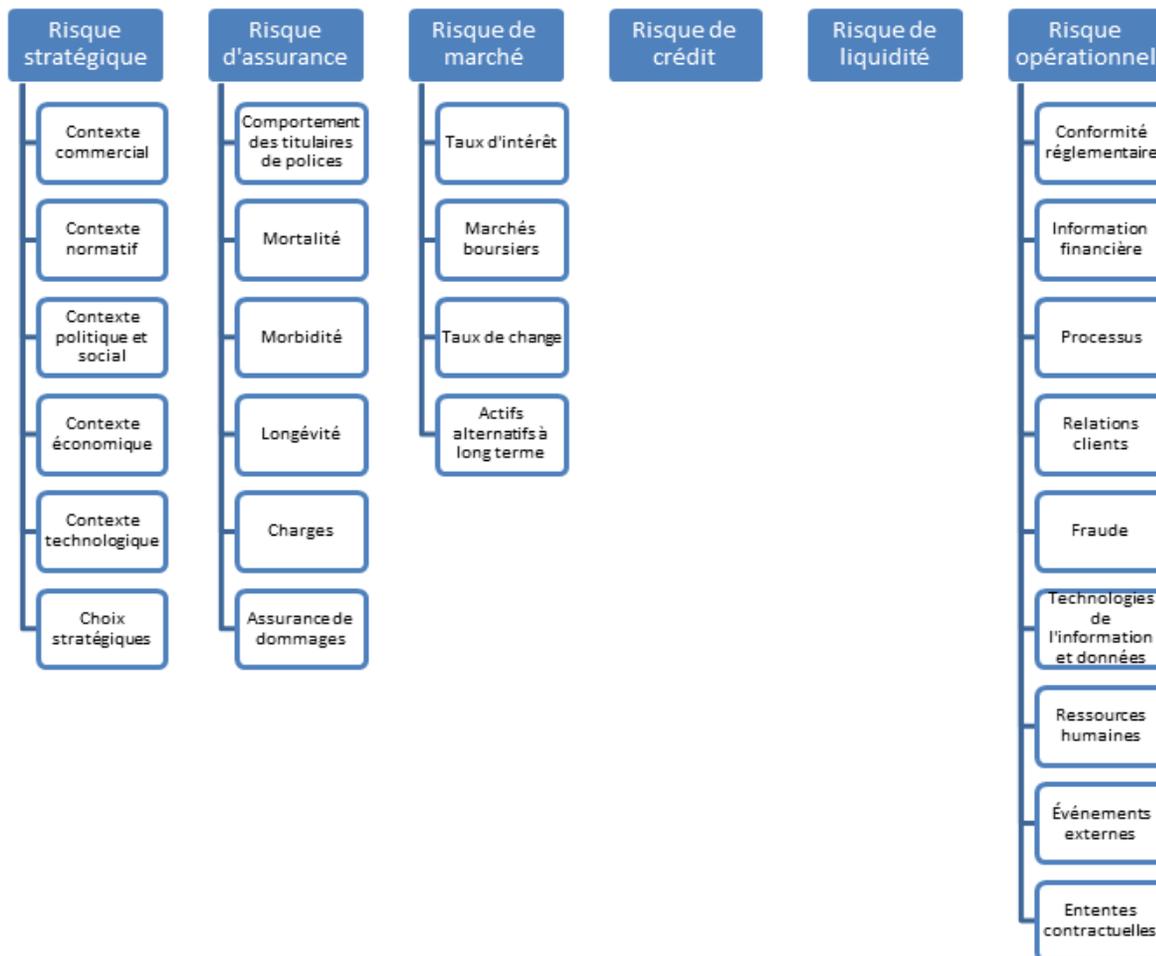
En troisième ligne de défense, l'audit interne évalue l'efficacité du cadre de gestion intégrée des risques, recommande des améliorations aux intervenants impliqués dans le processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration vérifie et approuve la politique globale qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les seuils de tolérance que la société est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et de croissance.

Le cadre de gestion intégrée des risques est également appliqué dans les filiales de la société. Des liens fonctionnels sont établis entre les fonctions de gestion des risques et de conformité et les responsables de gestion des risques et de conformité dans les filiales.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la supervision de la gestion des risques.

Catégories de risques



Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent.

La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque peut résulter de la réalisation d'un ou de plusieurs des risques figurant dans les six catégories ci-dessus. Il pourrait notamment se manifester à la suite d'une négligence ou d'un geste non autorisé posé par un employé ou une autre personne liée à la société, d'un comportement inapproprié d'un de ses représentants ou d'un autre événement pouvant avoir une incidence défavorable, à tort ou à raison, sur la perception du public vis-à-vis de la société et entraîner éventuellement une diminution de la clientèle, des pertes de revenus ou des frais de litiges importants.

Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques avérés ou de risques émergents. La gestion de ces risques à travers l'organisation est donc modulée en conséquence.

Chacune de ces six catégories de risques fait l'objet de stratégies de gestion qui lui sont spécifiques. Cela dit, la gestion de ces risques se base sur un élément commun fondamental qui transcende l'organisation : la culture de gestion du risque. Celle-ci peut se définir comme étant les réflexes comportementaux adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

Risque stratégique

Le risque stratégique peut découler de mauvais choix stratégiques ou d'une adaptation inadéquate aux changements qui surviennent dans l'environnement commercial, normatif, politique, économique ou technologique.

Risque lié au contexte commercial – Les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine sont hautement concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et nuisent à la rentabilité globale de la société. Des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients pourraient également avoir un impact défavorable sur les résultats de la société si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte normatif – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité. Les risques liés aux changements climatiques sont également considérés. La société est principalement exposée à des risques de transition (effets de la mise en place d'un modèle économique à faible émission de gaz à effet de serre) par l'entremise de son portefeuille d'investissement, mais ce risque apparaît peu significatif, l'exposition au secteur lié au pétrole et au gaz par exemple représentant environ 3 % du portefeuille total au 31 décembre 2020. De plus, en tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, IA Gestion de

placements analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement. La société pourrait en outre être exposée à des risques physiques (dommages directement causés par les phénomènes climatiques) par l'entremise de sa filiale d'assurance de dommages, mais ce risque apparaît aussi peu significatif. Pour plus d'information sur la gestion des risques liés aux changements climatiques, consulter le rapport sur le développement durable

Risque lié au contexte économique – Un changement à l'environnement économique, telle une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité ou une hausse du risque de crédit, pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes d'information et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

En plus d'effectuer une vigie continue, la haute direction de la société réévalue les risques stratégiques avérés et émergents annuellement, ou plus fréquemment selon le jugement et les circonstances. Lors des exercices de planification stratégique corporative et sectorielle qui s'exécutent dans l'ensemble de l'organisation, ces risques sont pris en considération de manière à évaluer leur impact sur la stratégie de la société et, à l'inverse, de façon à identifier si des stratégies additionnelles doivent être déployées afin de les gérer ou de les mitiger.

Par ailleurs, la haute direction établit les stratégies et en supervise l'exécution. Son travail repose sur divers processus importants :

- Effectuer la planification stratégique tout en s'assurant de respecter le niveau de tolérance au risque établi et l'adéquation des fonds propres;
- Examiner la performance des stratégies et des risques des principales activités de la société.

Principaux risques stratégiques et émergents

Lors de la révision des risques stratégiques et émergents pour l'exercice 2020, les risques identifiés ont été revalidés et les stratégies mises en œuvre pour les gérer poursuivies.

Changements technologiques et dans la relation avec le client

L'arrivée de nouvelles technologies numériques et applicatives, jumelée à l'évolution démographique et aux préférences de nos clients, a mené la société à effectuer des choix stratégiques. À cet égard, l'organisation poursuit sa stratégie numérique de pointe, positionnant l'expérience client et l'expérience des partenaires au cœur de celle-ci.

Risque lié aux changements des conditions économiques – Œuvrant dans le secteur financier, la société dépend en partie des conditions économiques et financières des marchés sur lesquels elle est présente. Dans le contexte complexe et globalisé qui caractérise ces marchés, les conditions économiques peuvent varier subitement et avec un niveau élevé d'amplitude. Pour se prémunir contre ces changements imprévisibles, la société s'appuie sur un modèle d'affaires équilibré en sélectionnant des stratégies qui lui permettent de se protéger tout en tirant avantage de différents contextes économiques. De par l'équilibre de sa stratégie, la société est donc en mesure de demeurer solvable et prospère et de poursuivre sa croissance à long terme, en dépit de la volatilité des conditions économiques.

Risque lié à la pandémie de la COVID-19 – Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. La durée de cette pandémie et l'efficacité des mesures gouvernementales déployées pour ralentir la contagion et leur incidence sur l'économie sont incertaines. Le protocole de continuité des activités de la société a été déployé dès le mois de mars 2020. Il vise à assurer aux clients une qualité de service similaire ou supérieure à celle qui prévalait avant la pandémie et à permettre aux employés et aux conseillers la continuité de toutes leurs activités, tout en étant appuyés par des processus sécuritaires.

Sécurité des données et cyberrisques – La société porte une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant en continu son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du dispositif à la sous-section sur le risque opérationnel).

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Ce risque est lié aux facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque de déviation à la baisse (à la hausse) des taux de déchéance par rapport aux hypothèses des produits fondés sur les déchéances (autres produits);

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de déviation à la hausse (à la baisse) des taux de survenance (taux de cessation) des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Longévité – Risque de surestimation du taux de mortalité dans les hypothèses de conception et de tarification des produits;

Charges – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que les coûts indirects;

Assurance de dommages – Risque de perte découlant de montants de réclamations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits d'assurance de dommages;

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

Conception et tarification des produits – La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

Souscription et règlement des réclamations – La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats

défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Établissement des provisions mathématiques – La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'Institut canadien des actuaires (ou celles de tout autre organisme pertinent), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Sensibilité de la société à certains risques d'assurance – Le tableau qui suit donne un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues à l'égard de certains risques d'assurance.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues

(En millions de dollars)	2020	2019
Risque d'assurance : variation défavorable de 5 %		
Taux de mortalité ⁹	179	205
Taux de déchéance ¹⁰	181	167
Coûts unitaires ¹¹	64	62
Taux de morbidité ¹²	65	59

Des variations favorables par rapport aux hypothèses prévues auraient des incidences de même amplitude, mais en sens inverse.

Pour plus d'information sur la gestion du risque d'assurance, consulter les notes 13 et 14 des états financiers consolidés audités de la société.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés aux taux d'intérêt, aux marchés boursiers, aux taux de change et au rendement des actifs alternatifs à long terme.

La société a établi des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Ces politiques de placement font l'objet d'une révision annuelle et toute modification à ces politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion et le respect de ces politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

⁹ La variation défavorable s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

¹⁰ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % de taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

¹¹ Ajustés pour refléter le caractère ajustable de certains produits

¹² La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation prévus lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survenance prévus lorsque l'assuré est actif, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

Risque lié aux taux d'intérêt – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but d'éventuellement verser des prestations dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque lié aux taux d'intérêt représente le risque de perte liée à la variation des taux d'intérêt de référence et à la variation des écarts de taux. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport à ceux du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé pour apparier les flux monétaires du passif et qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt. Ce risque dépend de la répartition des actifs choisis, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ce risque, la société a élaboré un processus d'appariement rigoureux qui prend en considération les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans le processus d'appariement, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Certains passifs peuvent être immunisés dans une très large mesure contre les variations de taux d'intérêt parce qu'ils peuvent être adossés à des actifs offrant une structure de flux monétaires similaire.

Des stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque produit. Afin d'illustrer l'application de ces stratégies, les passifs sont divisés en trois grandes catégories, telles que présentées ci-dessous, en fonction de la structure des engagements financiers sous-jacents.

Passifs nets selon le type d'appariement

	Aux 31 décembre			
	2020		2019	
	M\$	%	M\$	%
Passifs immunisés				
Sur base des flux monétaires	8 866	25 %	7 500	25 %
Comptes de la police universelle	1 664	5 %	1 533	5 %
Total partiel	10 530	30 %	9 033	30 %
Passifs non immunisés	24 938	70 %	21 294	70 %
Total	35 468	100 %	30 327	100 %

1) Passifs immunisés sur base des flux monétaires

Cette catégorie représente 25 % des passifs relatifs aux polices et reflète principalement les engagements relatifs aux contrats de rentes et autres contrats d'assurance dont l'échéance est inférieure à trente ans.

L'objectif principal ici ciblé par la société est de minimiser son exposition à la sensibilité liée aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans cette optique, pour les passifs immunisés sur la base des flux monétaires, l'objectif poursuivi par la stratégie d'appariement est de maintenir au plus bas seuil possible la volatilité des écarts pouvant survenir entre les rendements réalisés sur les actifs et ceux prévus pour les passifs. Du côté des passifs, les rendements prévus comprennent les taux d'intérêt crédités aux contrats des clients et les marges pour fluctuations prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs relatifs aux polices. Pour assurer un suivi approprié de l'état de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et le tout est regroupé par secteurs d'activité. Un examen rigoureux de ces blocs d'appariement est effectué chaque mois et plusieurs techniques sont mises à profit afin d'évaluer la qualité de l'appariement et ainsi guider la sélection des placements.

Afin de mesurer la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, la société utilise des mesures reconnues par les spécialistes en matière d'immunisation, telles que la durée et la dispersion. Les politiques de placement imposent qu'un écart maximal soit respecté entre le résultat des mesures appliquées aux actifs et le résultat correspondant obtenu pour les passifs. Ces résultats sont communiqués trimestriellement au comité de placement.

La société procède en outre à des analyses de sensibilité pour évaluer les conséquences financières qui résulteraient de divers types de fluctuations de la courbe des taux d'intérêt. Ces analyses sont effectuées à partir de scénarios stochastiques qui permettent de quantifier les risques résiduels pouvant subsister dans les portefeuilles. Des simulations à partir de scénarios prédéfinis sont également analysées afin de mesurer l'incidence de fluctuations spécifiques. Les analyses de sensibilité permettent en outre d'évaluer le comportement des marges de fluctuations futures prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs de polices.

De plus, afin de minimiser le risque de réinvestissement qui peut survenir lorsque l'échéance de l'actif ne concorde pas avec celle du passif correspondant, les politiques de placement imposent aussi que les flux monétaires de l'actif tendent à correspondre à ceux des engagements. À cet effet, les politiques fixent des limites relatives et absolues quant à l'importance des flux monétaires nets cumulatifs, et ce, autant pour l'ensemble des blocs d'appariement réunis que pour chacun de ces blocs.

Pour cette catégorie de passifs, l'utilisation d'une approche d'immunisation très stricte permet de conclure que l'incidence sur le résultat net d'une baisse, ou d'une hausse, des taux d'intérêt serait négligeable.

2) Passifs immunisés liés aux comptes de la police universelle

Cette catégorie représente 5 % des passifs relatifs aux polices et comprend tous les passifs liés aux comptes de la police universelle pour lesquels le rendement est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ces passifs, l'appariement est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des engagements, ou à celles de l'indice de référence, de manière à reproduire de façon stricte les rendements crédités aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes dont le rendement varie en fonction d'un indice, l'incidence sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

3) Passifs non immunisés

Cette catégorie correspond à 70 % des passifs relatifs aux polices de la société et englobe principalement des produits d'assurance individuelle dont les flux financiers ont une structure particulière et pour lesquels il n'est pas possible d'appliquer une stratégie d'immunisation classique. Pour cette raison, la société préconise pour cette catégorie une stratégie de gestion des placements qui vise à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en utilisant les différents leviers disponibles afin de limiter son exposition au risque de réinvestissement.

Pour cette catégorie de passifs, une baisse généralisée des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur le résultat net annuel aux actionnaires ordinaires, principalement en raison de la hausse des passifs relatifs aux polices qu'une telle baisse pourrait entraîner. En effet, à la suite d'une baisse des taux d'intérêt, les flux financiers réinvestis généreraient des revenus de placements plus faibles pour la durée totale des placements. Une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une révision à la baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement initial (*Initial Reinvestment Rate*, ou *IRR*) alors qu'une baisse soutenue pourrait entraîner une baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement ultime (*Ultimate Reinvestment Rate*, ou *URR*) utilisées pour l'établissement des passifs relatifs aux polices.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance, de titres de participation (actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement) et d'immeubles. La répartition par classes d'actifs vise à obtenir un rendement optimal à l'échéance, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par les politiques de placement, notamment en ce qui a trait à la diversification du portefeuille.

La société utilise également différents leviers. Parmi ces leviers, mentionnons la mise en place d'un programme de billets de cession interne qui permet l'échange de flux monétaires entre les secteurs d'activité et le recours à divers instruments financiers dérivés permettant de réduire le risque de réinvestissement (*IRR*).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. Il est à noter que pour atténuer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ces actifs non adossés à des passifs et sur ses activités de titrisation hypothécaire, la société a utilisé une comptabilité de couverture par l'entremise d'instruments dérivés d'une valeur nominale de 860 millions de dollars en 2020 (1 002 millions de dollars en 2019). Pour plus d'information à ce sujet, se référer aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2020.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et sur les autres éléments du résultat global du risque d'appariement et de taux d'intérêt.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables

(En millions de dollars)	2020	2019
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>) ¹³	(10)	(6)
Baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (<i>URR</i>)	68	61

Baisse des autres éléments du résultat global pouvant résulter d'une variation des taux d'intérêt

(En millions de dollars)	2020	2019
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux des taux d'intérêt ¹⁴	15	6

Des hausses similaires de l'*IRR*, de l'*URR* et des taux d'intérêt auraient une incidence similaire à une baisse de même amplitude, mais en sens inverse.

La société utilise une variation des taux d'intérêt pour sa sensibilité aux marchés de 25 points centésimaux pour l'*IRR* et de 10 points centésimaux pour l'*URR* parce qu'elle est d'avis que ces variations de taux d'intérêt sont raisonnables compte tenu de la situation des marchés au 31 décembre 2020.

L'impact de cette variation des taux d'intérêt ne tient pas compte de la protection à l'égard de l'*IRR* dans les provisions mathématiques de la société.

Risque lié aux marchés boursiers – Le risque lié aux marchés boursiers représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières par l'entremise : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés sur les fonds des polices universelles; 3) d'un renforcement des provisions mathématiques et 4) du revenu sur le capital généré par les actifs adossés au capital de la société. Pour ces éléments, la société estime qu'une baisse soudaine des marchés de 10 % au 31 décembre 2020 aurait entraîné une diminution de 34 millions de dollars du résultat net et une diminution de 51 millions de dollars des autres éléments du résultat global sur une période de douze mois. Par ailleurs, une baisse de 25 % des marchés boursiers au 31 décembre 2020 aurait diminué le résultat net d'environ 127 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 127 millions de dollars sur une période de douze mois.

Mentionnons qu'à la suite d'une baisse de plus de 27 % des marchés boursiers (par rapport à leurs niveaux du 31 décembre 2020), et toutes autres choses étant égales par ailleurs, la société n'aurait plus de marge de manœuvre pour absorber, sans incidence importante sur ses provisions mathématiques relatives aux affaires d'assurance individuelle, une baisse additionnelle des marchés boursiers.

Il est à noter que pour mesurer sa sensibilité aux marchés boursiers, la société a examiné l'incidence d'une variation de 10 % de ceux-ci à la fin de 2020, estimant qu'une variation de cet ordre était raisonnable dans le contexte actuel des marchés. Toutefois, afin de tenir compte de la possibilité qu'une variation des marchés boursiers supérieure à 10 % puisse donner lieu à des effets qui ne soient pas linéairement proportionnels, la société a aussi mesuré l'incidence d'une variation de 25 % des marchés.

Les fonds distincts représentent pour la société une exposition importante au risque de baisse des marchés boursiers. Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique dont la description est donnée un peu plus loin dans cette section.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société détermine le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui se retrouvent dans cette situation à un moment donné dans le temps. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, car, en réalité, les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

¹³ Ces estimations ne considèrent aucune mesure compensatoire qui aurait pour effet d'atténuer l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. La société pourrait notamment reconsidérer la répartition investie dans chacune des classes d'actifs qui appartiennent les engagements à très long terme.

¹⁴ Exclut tout révision à la baisse de l'*IRR* ou de l'*URR*

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Gestion de patrimoine individuel Actif des fonds distincts sous gestion

(En millions de dollars)	2020	2019
Actif sous gestion	19 240	16 392
Valeur minimale garantie	15 709	13 753
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ¹⁵	7 140	7 366
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ¹⁶	12 100	9 026

La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales est limité et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers. Ainsi, les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;

- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Au premier trimestre de 2020, le programme a généré une perte d'expérience significative. Cette perte a principalement été générée par les variations macroéconomiques et se divise en deux composantes :

- une perte en lien avec le risque de volatilité des marchés financiers et engendrée par la très grande volatilité enregistrée au cours du mois de mars 2020 qui a été parmi les plus élevées historiquement et est largement supérieure aux niveaux mensuels enregistrés depuis le début du programme; et
- une perte découlant du risque de base du programme – différence, au fil du temps, entre le rendement des fonds dans lesquels les clients ont des placements et le rendement des actifs de couverture du programme de la société – et d'autres éléments.

Le programme de couverture rattaché aux garanties des fonds distincts demeure toutefois un programme efficace et robuste dont l'impact cumulé attendu sur les revenus est nul à long terme, malgré des fluctuations trimestrielles. Notons qu'à son plus haut niveau durant le premier trimestre de 2020, la valeur économique des garanties couvertes avait augmenté de 575 millions de dollars. Ce montant a été presque entièrement compensé par la variation de la valeur des actifs du programme de couverture. Le programme de couverture a donc été conforme à ce pour quoi il a été conçu et l'objectif du programme a été atteint.

Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 86 % et 96 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Afin d'assurer une saine gestion du risque de baisse des marchés boursiers, des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des titres de participation sont définies dans les politiques de placement de la société. La composition cible de l'actif sous forme de titres de participation vise à maximiser les rendements de la société et à réduire le risque potentiel lié aux rendements minimaux garantis en vertu des engagements à long terme.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces derniers doit cependant respecter les limites de risques et les critères de prudence prévus dans les politiques de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet de maintenir une exposition aux marchés boursiers pour les actifs supportant les passifs non immunisés, tout en limitant la perte potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des garanties de fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

Risque de change – Le risque de change correspond au risque pour la société de devoir assumer des pertes découlant des taux de change reliés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important face aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux devises. Au 31 décembre 2020, la société n'était pas exposée à un risque de change important.

¹⁵ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

¹⁶ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme – Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme représente le risque de perte liée à la variation de la valeur des actions privées, des immeubles, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables ainsi que des terres agricoles.

Afin d'atténuer ce risque, les politiques de placement de la société autorisent des investissements prudents dans le marché immobilier, les actions privées et l'infrastructure à l'intérieur de limites clairement définies, tant globalement que par régions géographiques. Les investissements immobiliers permettent notamment de supporter les engagements à long terme de certains secteurs d'activité, tel celui de l'Assurance individuelle, tout en contribuant à une saine diversification des placements de la société.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte liée à la détérioration de la qualité du crédit (décote) ou au défaut de contreparties. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts, de placements privés et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent nos engagements envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des produits dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Ces contrats ne sont pas utilisés à des fins spéculatives, mais à des fins d'appariement et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les produits dérivés utilisés dans le cadre du programme de couverture du risque lié aux garanties de capital des fonds distincts exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées dans ce programme. Comme indiqué précédemment, les institutions financières utilisées en contrepartie des produits dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut par ailleurs survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires, ou exerçant des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Elles imposent notamment des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de crédit spécifique aux placements privés, aux prêts commerciaux et prêts aux particuliers, qui prévoit l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La politique et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières.

Ce risque est géré par l'entremise d'un appariement des éléments d'actif avec les engagements financiers et d'une gestion rigoureuse de la trésorerie. Par ailleurs, afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

En plus des besoins mentionnés précédemment, la société doit prévoir des liquidités supplémentaires en raison des possibilités de résiliation et de rachat des contrats et de pandémie. Plusieurs scénarios sont analysés afin de s'assurer que la société sera en mesure d'honorer ses engagements dans diverses situations de tension jugées très défavorables pour la société.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société. Il peut être lié à la conformité réglementaire, à l'information financière, aux ressources humaines, à la fraude, à la protection des données, aux technologies et à la sécurité de l'information, à l'exécution des processus, aux relations d'affaires avec les clients, à des événements externes ou, encore, aux ententes contractuelles avec des fournisseurs. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières, de perte de position concurrentielle ou d'une atteinte à la réputation. En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsqu'approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

De plus, par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect des procédures en place, la façon dont ce respect aux procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

Risque de non-conformité réglementaire – La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans les différents secteurs d'activité.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive soient mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

Information financière – La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – La compétence des ressources humaines est un facteur essentiel dans la mise en œuvre des stratégies commerciales et de la gestion des risques opérationnels. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Protection des renseignements personnels – L'utilisation des technologies émergentes rend plus complexe la protection des renseignements personnels. Si l'analytique des données permet d'assurer un meilleur service auprès des clients, la croissance de données disponibles et les risques qui les entourent sont pris en charge par l'ensemble des acteurs au sein de la société. Les risques liés aux renseignements personnels sont multiples et peuvent aller de l'utilisation non éthique des données recueillies au vol d'identité, que ce soit par divulgation accidentelle ou par piratage. Tous ces différents risques sont mitigés par une saine gouvernance entourant le cycle de vie de toute donnée sensible. Une sensibilisation continue de tous les employés et partenaires permet, en outre, de maintenir un haut niveau d'engagement à cet égard. Le tout appuyé par une attention accrue portée à la sécurité des dispositifs. La société met en œuvre des politiques et directives encadrant la gouvernance et l'utilisation des données. Elle s'efforce de respecter des normes éthiques et morales élevées, en plus de satisfaire à toute exigence légale à ce sujet. Elle continue d'innover au chapitre des outils ou des pratiques pour mieux protéger l'ensemble de ses partenaires et clients.

Technologies de l'information et de la communication et cybersécurité – Des technologies de l'information et de la communication (TIC) fiables, la sécurisation des informations et des données performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet vise à contrôler le risque de défaillance des TIC et permet de diminuer les risques. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information, la sécurité de l'information et la gestion des données. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de l'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la sécurité de l'information et des cybermenaces parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont complexes à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services, en passant par l'accès non autorisé à des renseignements personnels ou à de l'information sensible, jusqu'au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges et d'autres impacts.

Afin de mitiger les risques liés à la sécurité de l'information et de la cybersécurité, la société a établi et maintient en permanence un bilan de ses risques de sécurité, au fil de l'évolution des cybermenaces, des contremesures et des exigences réglementaires. La société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information qui précise les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information. Elle a aussi approuvé un programme d'investissement dans la sécurité de l'information, y compris la mise en place d'un cadre normatif, d'un modèle de référence aligné sur les meilleures pratiques de l'industrie et des moyens et des services technologiques afin d'identifier, de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités. Ces mesures sont complétées en continu par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société. Finalement, la société dispose d'une assurance contre le cyberrisque.

Gestion de crise – La structure de gestion de crise et de la continuité des activités de la société couvre l'ensemble des risques potentiels auxquels elle peut être confrontée, dont le risque lié à l'occupation physique des lieux et aux interruptions de service en cas de catastrophe naturelle, de cyberattaque, de pandémie ou de tout autre type de catastrophe. La société a notamment mis en place un vaste plan de continuité et instauré des procédures dans ses principaux bureaux afin de minimiser les délais d'attente précédant la reprise des services. Ce plan de continuité et ces procédures sont examinés et testés régulièrement.

La société s'est dotée d'un plan détaillé de communication qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue. Un rapport concernant cette vigie est produit annuellement et un registre des plaintes sur les réseaux sociaux est maintenu.

Mise à jour des risques en lien avec la pandémie de la COVID-19

La présente section vise à décrire l'évaluation de l'incidence de la crise de la COVID-19 sur les principaux risques de la société.

Les constats préliminaires ont été établis selon les informations disponibles jusqu'à présent et pourraient évoluer en fonction des développements de la crise au cours des prochains mois et des mesures gouvernementales qui influenceront les marchés et les comportements des assurés.

Continuité des activités – À la suite des premières alertes émises par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à la fin janvier, le comité de coordination des incidents (CCI) a démarré une vigie du risque et déterminé un plan d'action global pour la société. À partir de février 2020, la société a déployé différentes mesures pour protéger les employés et la communauté et, depuis la mi-mars 2020, la quasi-totalité des employés est en télétravail.

Pour appuyer pleinement son réseau de distribution dans le contexte de distanciation sociale, la société a également accéléré l'évolution de ses outils numériques, formé ses conseillers et sécurisé ses processus pour permettre l'accompagnement des clients à distance et garantir la continuité des activités.

Sécurité des données et cyberrisques – Dans le déploiement de son plan de continuité des activités, et plus particulièrement du télétravail, la société a porté une attention particulière au risque de sécurité des données et à d'autres cyberrisques et, lorsqu'approprié, a renforcé les contrôles en place.

Risque d'assurance – La COVID-19 accroît temporairement l'incertitude sur le niveau des prestations réelles en lien avec les facteurs de risque suivants : le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité, la longévité ainsi que les réclamations d'assurance de dommages. La sensibilité de la société en lien avec ces facteurs est présentée à la section « Risque d'assurance » du présent rapport.

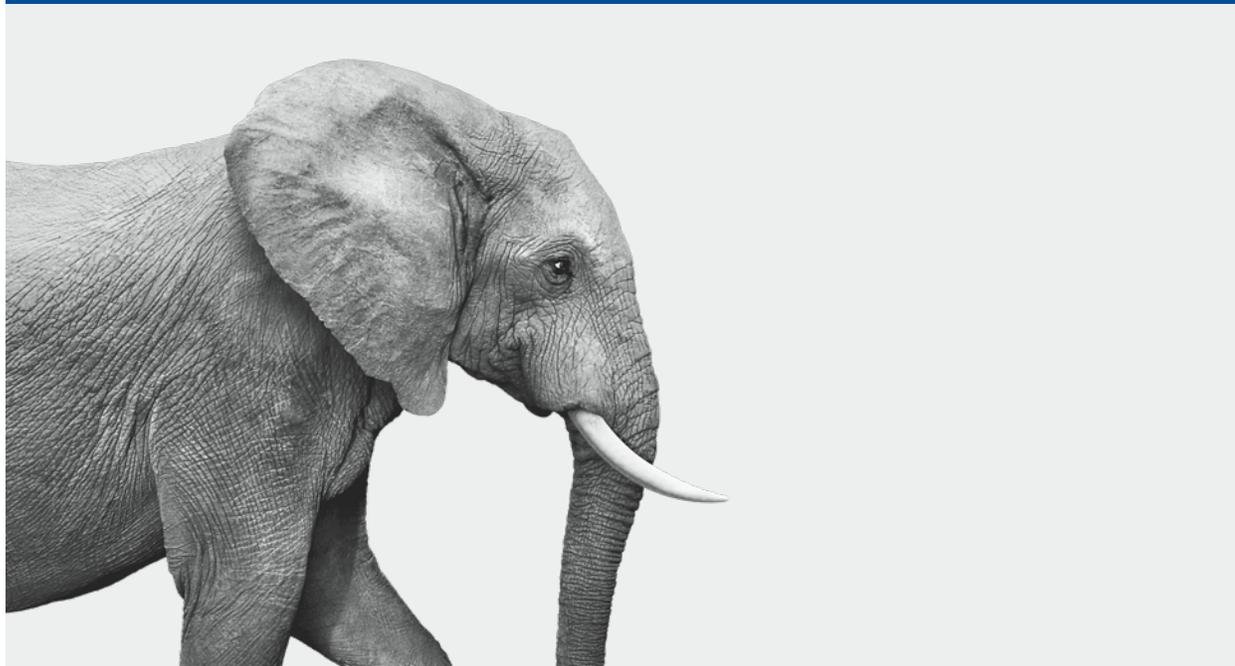
Risque lié aux taux d'intérêt – Les tableaux présentés dans la section « Risque lié aux taux d'intérêt » du présent rapport donnent un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et sur les autres éléments du résultat global du risque d'appariement et de taux d'intérêt.

Risque lié aux marchés boursiers – La COVID-19 et ses conséquences sur l'économie accroissent la volatilité des marchés boursiers. La sensibilité de la société en lien avec une baisse soudaine des marchés boursiers est présentée à la section « Risque lié aux marchés boursiers » du présent rapport.

Risque stratégique – La pandémie de la COVID-19 pourrait induire des changements de comportements ou des risques sur la santé (séquelles à long terme ou report de diagnostics) des clients. La haute direction de la société a renforcé l'évaluation des risques stratégiques, notamment sur ces facteurs qui viendraient accroître l'incertitude sur les perspectives de croissance de certains secteurs.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca